



LE SYNDICAT DES AGENTS DE MAÎTRISE ET DES CADRES

SA VOYAGEURS – CSE MATÉRIEL INDUSTRIEL

RETOUR SUR UNE ACTUALITÉ SOCIALE 2023 CHARGÉE ...

Réforme des retraites

La loi est promulguée le 15/04 et son décret d'application le 04/06 : le report de l'âge d'ouverture des droits et l'accélération de l'augmentation du nombre de trimestres requis sont entérinés par un passage en force du Gouvernement.

CFE-CGC FERROVIAIRE a posé des jalons pour la suite, interpellant l'exécutif avec une série de revendications, notamment en matière de partage des richesses, de salaires, d'emploi des seniors, d'égalité hommes-femmes ou encore de santé au travail.

Mutuelle obligatoire

Une revendication portée depuis longtemps par CFE-CGC FERROVIAIRE, notamment dans son cahier revendicatif établi à l'occasion des élections professionnelles de novembre 2022.

CFE-CGC FERROVIAIRE salue l'annonce du 03/07 indiquant la proposition de la Direction d'étendre à l'ensemble de ses salariés contractuels et statutaires, par un accord collectif, le bénéfice d'une protection sociale complémentaire Santé et Prévoyance, même si l'accès à cette dernière ne sera effectif qu'au 1er janvier 2025.

CFE-CGC FERROVIAIRE rappelle aussi une autre de ses revendications, à savoir, maintenir l'accès à la médecine SNCF pour les salariés qui seraient amenés à être transférés en dehors des SA du GPU-SNCF.

Accord Intéressement

Un avenant de juin 2023 permet de doubler la prime d'intéressement qui sera versée en 2024 au titre des résultats de l'année 2023, en cas d'atteinte des objectifs.

L'accord Intéressement signé en 2018, arrivera à son terme le 31/12/2023 pour un dernier versement en 2024. Un nouvel accord sera proposé aux Organisations Syndicales représentatives. Sa validation sera soumise à la signature d'au moins 50% d'entre-elles ... alors que 30% étaient suffisants en 2018 (évolution de la législation).

CFE-CGC FERROVIAIRE craint un statu quo parmi les OS signataires et non-signataires, ce qui aurait pour effet la perte du bénéfice de l'intéressement ... à moins d'une décision unilatérale (mais non garantie) de l'employeur de le maintenir.

Ouverture à la concurrence

CFE-CGC FERROVIAIRE rappelle que notre syndicat a toujours dénoncé la libéralisation des transports ferroviaires, telle que dictée par les directives européennes et le rapport Spinetta de février 2018 :

- Non, le modèle du transport aérien n'est pas transposable au secteur ferroviaire,
- Non, l'ouverture élargie à la concurrence, comme voulue par Bruxelles n'améliorera pas le transport ferroviaire,
- Oui, les salariés sont les premières victimes de cette stratégie mortifère même si le GPU SNCF y voit une opportunité unique de faire valoir son expérience ferroviaire au sein de l'Europe.

CFE-CGC FERROVIAIRE prône une complémentarité et une coopération stratégique des Entreprises Ferroviaires pour le développement du réseau, plutôt qu'une concurrence sur les seules lignes à forte rentabilité, avec le risque d'en délaisser d'autres, et y ancrer ainsi un report modal du rail vers la route ... et avec moins de trains nécessaires, l'avenir du CSE Matériel Industriel serait alors en danger ...

De plus, un tel phénomène est incohérent vis-à-vis des engagements du gouvernement en termes d'environnement, la route étant 50 fois plus polluante que le ferroviaire ...



Multiplés réorganisations en cours au sein du G.P.U. SNCF

- La création d'un GIE (Groupement d'Intérêt Economique) rassemblant les fonctions supports des 5 SA du G.P.U. SNCF dès le début de 2024 avec plus de 3150 salariés impactés ;
- La création des filiales régionales pour la gestion du trafic TER suite à la mise en concurrence des marchés. Le TER PACA est le premier marché perdu par la SNCF : 160 salariés impactés ;
- La première activité du GPU SNCF à disparaître : la SAS FRET SNCF. Substituée par la création de deux filiales de gestion de trafics et de maintenance des équipements frets sous contrainte du droit à la concurrence européenne dès l'été 2024 avec plus de 5.000 salariés impactés et 500 suppressions de postes.

Si vous vous sentez concerné, si vous avez besoin de mieux comprendre le contexte dans lequel vous évoluez, si vous avez besoin de soutien, rejoignez CFE-CGC FERROVIAIRE, le syndicat est présent à vos côtés et prêt à vous assister. Contactez-nous !

Valeurs



Adhésion



Avantages



Page Web



CFE-CGC FERROVIAIRE - Tél. : 06.22.68.32.69 - cfecgc.fer.secretariat@gmail.com - <https://www.cfecgc-ferroviaire.com>

Fédération Nationale des Transports CFE-CGC – 75 008 Paris - Ne pas jeter sur la voie publique

Octobre 2023